

### **16.03.05 Intervention en plenum concernant le postulat Développement durable dans l'éducation - Ouverture de la Décade de l'ONU pour le développement durable dans l'éducation.**

Lors du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en 1992, 180 pays, dont la Suisse, se sont engagés à promouvoir le développement durable. La Suisse a rempli son engagement en inscrivant le développement durable dans la constitution de 1999 et en adoptant sa Stratégie 2002 pour le développement durable. Cette stratégie définit les lignes directrices de la politique de développement durable en Suisse et mentionne en particulier la formation, la recherche et la technologie comme thèmes généraux.

Les cantons et les communes sont impliqués dans des projets de développement durable et plusieurs d'entre eux ont déjà élaboré des Agendas 21 et sont en voie de réaliser. Le rapport de l'Office fédéral du développement territorial sur « l'état des lieux des démarches de développement durable dans les cantons 2003-2004 » montre que le travail est bien avancé.

L'article 117 du « Plan of implementation », adopté lors du sommet de Johannesburg, de septembre 2002, demande aux Etats « d'élaborer un plan d'action sur la formation pour un développement durable. » et l'article 124 d' « encourager l'utilisation de l'éducation pour promouvoir le développement durable ». Certains pays ont immédiatement entrepris de concrétiser ces objectifs. C'est ainsi que le Parlement allemand a déjà adopté, à l'unanimité, un plan d'action national.

Alors que la Suisse participait pour la première fois à l'Assemblée générale des Nations Unies, en tant que membre à part entière, l'Assemblée a décidé d'appuyer ces recommandations et a déclaré la décennie 2005-2014, décennie de l'éducation en vue d'un développement durable. Cette nouvelle décennie a été officiellement ouverte à New York le 1<sup>er</sup> mars dernier.

L'éducation est l'un des éléments les plus importants de la promotion du développement durable. Et dans ce cadre, les hautes écoles ont une responsabilité particulière. C'est là que nous devons agir en premier lieu, car c'est là que sont aujourd'hui les jeunes qui seront les décideurs de demain. Si nous voulons que la nouvelle génération soit consciente des enjeux du développement durable et puisse agir dans ce domaine de

manière responsable dès demain, c'est dans les hautes écoles que nous devons commencer notre réflexion.

Le Parlement, les cantons et les hautes écoles en sont déjà conscients et ont commencé à agir dans ce domaine, au niveau législatif du moins.

La nouvelle loi sur la formation professionnelle, ainsi que la Loi sur les hautes écoles spécialisées reconnaissent le développement durable.

Au niveau des cantons, permettez-moi, pour exemple, de vous citer l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique du canton de Genève :

« L'enseignement public a pour but, dans le respect de la personnalité de chacun : (...) de rendre chaque élève progressivement conscient de son appartenance au monde qui l'entoure, en éveillant en lui le respect d'autrui, l'esprit de solidarité et de coopération et l'attachement aux objectifs du développement durable ».

La majorité des universités de notre pays ont signé la Charte « Copernicus for sustainable universities », qui souligne le rôle des universités dans la prise de conscience et la promotion du développement durable dans la société et l'université de Genève va créer une faculté du développement durable.

Le Message sur la formation, la recherche et la technologie 2008-2011 devra fixer les priorités de ces quatre années. Il est stratégique pour l'ensemble du domaine des hautes écoles. Il est donc nécessaire que la réflexion sur le développement durable y soit introduite et en devienne même l'un des fondements. Cela serait cohérent avec la législation et la pratique de bien de la Confédération et de plusieurs cantons. Il n'est pas suffisant que cela ne soit pas exclu.

Nous ne pouvons plus nous contenter d'une vision morcelée, autant au niveau géographique qu'historique, de notre développement. Nous vivons dans un monde global et nous nous insérons dans un continuum historique. Nous devons en tenir compte si nous voulons construire une société et une économie durables à long terme, et non pas seulement pour les deux ou trois années futures.

Nous devons avoir l'ambition de créer un programme d'action pour l'éducation en vue du développement durable, doté de fonds suffisants pour donner une impulsion à la réflexion sur le développement durable et à des réalisations concrètes, un programme de même nature que celui

qui avait été lancé en 2000 sur la question des genres et de l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Ce programme d'action doit intégrer autant le contenu des cours et la recherche, que la gestion des hautes écoles. Il doit permettre de renforcer la position de la Suisse comme pôle d'excellence pour les branches qui sont essentielles pour le développement durable et assurer à notre industrie une avance technologique dans les domaines qui seront incontournables demain.

Merci de votre écoute.